

CONCOURS D'ENTREE 2019

Création musicale

Table des matières

Composition pour l'image.....	2
Programme d'entrée 1^{er} cycle (DNSPM).....	2
Admissibilité	2
Admission.....	2
Programme d'entrée 2^e cycle (Master)	3
Admissibilité	3
Admission.....	3

Composition pour l'image

Programme d'entrée 1^{er} cycle (DNSPM)

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats au cours de l'admission, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

ADMISSIBILITE

Les candidats présentent **un dossier** (chargé sur un serveur au moment de l'envoi du dossier d'inscription) comportant :

- I. un curriculum vitæ détaillé (PDF) ;
- II. un ensemble de compositions (maximum 5), dont la durée totale ne dépasse pas 30 minutes, comprenant au minimum 2 travaux relatifs à l'image (création de musique, soit sur un film professionnel, diffusé ou non, fiction ou documentaire, court ou long-métrage, dessin animé, cinématique de jeux vidéo, labels, publicité ; soit sur un projet d'étudiants en école de cinéma, écoles d'arts graphiques ou plastiques), avec :
 - le film (format DVD, vidéo, QuickTime, AVI, Windows Media Player) ;
 - si possible, les partitions (PDF) ;
- III. une lettre de motivation (PDF).

ADMISSION

Les candidats admissibles présentent les épreuves suivantes :

- I. **la composition et la réalisation d'une musique sur un film imposé**, en 10 à 15 jours suivant la longueur du film (téléchargeable grâce à un lien internet communiqué par le service des études) ;
- II. **une mise en loge de 2 heures** :
 - analyse d'un film visionné 3 fois (écoute possible à volonté du son de la scène pendant la mise en loge) ;
 - analyse d'une partition, sans écoute ;
 - analyse d'une pièce musicale sans partition (écoute à volonté) ;
- III. **un entretien de 30 minutes avec les membres du jury** :
 - 15 minutes d'exposé des analyses préparées en mise en loge ;
 - 15 minutes de discussion sur les analyses, le film imposé et le dossier du candidat.

Programme d'entrée 2^e cycle (Master)

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats au cours de l'admission, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

ADMISSIBILITE

Les candidats présentent **un dossier** (chargé sur un serveur au moment de l'envoi du dossier d'inscription) comportant :

- I. un curriculum vitæ détaillé (PDF) ;
- II. un ensemble significatif de compositions pour l'image, avec :
 - le film (format DVD, vidéo, QuickTime, AVI, Windows Media Player) ;
 - si possible, les partitions (PDF) ;
- III. une copie du ou des diplômes obtenus (PDF) ;
- IV. une lettre de motivation (PDF) ;
- V. la description d'un projet de recherche pour le 2^e cycle (PDF).

ADMISSION

Les candidats admissibles présentent les épreuves suivantes, sur 2 jours :

- I. **une mise en loge de 10 heures avec ordinateur portable personnel** (1^{er} jour, 9h-19h) :
 - composition et réalisation (séquenceur) d'une musique pour l'image ;
- II. **un entretien de 30 minutes avec les membres du jury** (2^e jour, 12h-18h, par ordre alphabétique) :
 - 15 minutes de discussion sur la mise en loge ;
 - 15 minutes de discussion sur le projet de recherche et le dossier du candidat.